

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
N° d'agrément : P 801196

Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 108 Juin 2021

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Ucclois (ACQU) asbl N° d'entreprise 418.110.283
Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle
www.acqu.be

NOUVELLES DU PLATEAU AVIJL : LES PROJETS COLLECTIFS

S O M M A I R E

• NOUVELLES DU PLATEAU AVIJL : LES PROJETS COLLECTIFS	2	• BIZARRE, BIZARRE...	10
• LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÈS DE L'ÉCOLE DU VAL FLEURI, RUE GATTI DE GAMOND	5	• RECONNAISSANCE DE L'ELECTROHYPERSENSIBILITÉ - EHS	11
• SACCAGE DE LA FORÊT DE SOIGNES À L'ESPINETTE CENTRALE	9	• LE DOCTEUR JACQUES STENUIT NOUS A QUITTÉS	14
		• LA MOBILITÉ DANS LE QUARTIER HELLEVELT - DIEWEG	15

NOUVELLES DU PLATEAU AVIJL : LES PROJETS COLLECTIFS



Dans la lettre aux habitants n° 100, en juin 2018, l'Association Protection Avenir Avijl, faisait le point sur la situation du plateau Avijl. La nouvelle majorité alors fraîchement élue, s'était formellement engagée à renoncer au projet immobilier Commune/SLRB, engagement confirmé par la déclaration de politique générale du nouveau Collège : on y parle de mise en valeur des espaces verts, d'agriculture urbaine, de permaculture,

En novembre 2017, déjà, un appel aux habitants a été lancé pour parrainer la plantation d'arbres fruitiers : 50 arbres dont plusieurs espèces de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, ... ont été plantés à différents endroits du plateau, notamment sur les parcelles dévolues à la construction. Trois ans après ces arbres se sont bien développés et commencent à porter leurs fruits.

Le promeneur habitué aura vu le paysage bien changé : fini les clôtures, les « kots » en bois pourris, les amas de débris laissés à l'abandon par quelques cultivateurs peu scrupuleux.

Au cours des nettoyages de printemps annuels tout a été démonté, nettoyé, vidé ; place à la biodiversité. De nouvelles parcelles sont cultivées associant fruits, légumes et fleurs.

Des enfants du quartier s'initient à la permaculture sur de petits lopins de terre sous les conseils judicieux d'Alex, qui s'est aussi spécialisé sur le terrain en prairie fleurie.

Ainsi naquit le Collectif qui n'a rien d'une organisation structurée; c'est un ensemble de personnes, jardiniers amateurs, agronomes, voisins et promeneurs, motivés, dynamiques, amoureux de la nature qui ont envie d'agir ensemble et de rendre à cet espace sa valeur exceptionnelle.

Durant le premier confinement, en mars 2020, un projet de **poulailler** s'est concrétisé, l'idée étant d'amener un peu de vie animale sur le plateau, (autre que la faune sauvage déjà bien présente).

Le choix de l'emplacement s'est fait naturellement, espace mi-ombragé, infesté de plantes envahissantes (dont la renouée du Japon), donc impropre à la culture. Au départ trois, quatre personnes, des jeunes surtout, se mettent à arracher, nettoyer, vider, creuser. De fil en aiguille de plus en plus de monde, séduit par le projet, se rajoute ; c'est le confinement et les gens ont besoin de se dépasser.

D'autres riverains, promeneurs, moins portés aux travaux physiques, participent financièrement. Certains matériaux sont offerts par des entreprises.

Après plusieurs dimanches durant les mois de printemps, le projet prend forme : 25 m² de surface, les pieux sont enfoncés profondément, les grillages enterrés et tout autour il y a des chemins creux qui très vite deviendront des mares, des douves remplies d'eau (à l'instar des châteaux du moyen âge) afin de décourager définitivement le renard bien présent sur le plateau.

A la mi-août, 6 poules y ont élu domicile ; l'espace intérieur est meublé d'objets en bois de récupération, d'une maisonnette, de plantations dans et autour du poulailler et dans les mares.

Sept familles s'occupent des soins quotidiens des poules. Il y a tellement de demandes qu'il faut organiser une tournante

Au fur et à mesure des nettoyages, le plateau a dévoilé ses richesses.

D'abord il y a les **cerisiers** de Schaerbeek, plantés sans doute au siècle dernier, et qui se sont multipliés.

En juillet dernier, en pleine saison des cerises, 50 kg de fruits ont été récoltés ; un contact est pris avec deux jeunes brasseurs bruxellois, deux amis d'enfance, l'un passionné de houblonnés, l'autre soutenant des énergies locales, qui se sont associés pour donner les « Bières de Quartier ». Leur devise : « La bière, c'est bon. La vie de quartier,

c'est chouette. Et quand l'un s'abreuve de l'autre, c'est encore mieux ».

1000 litres de bière, baptisée «La plateau Avijl» seront brassés, soit 150 caisses dont 30 caisses pour le Collectif, lesquelles seront vendues à quelques commerçants du quartier. L'argent récolté a servi à financer la maisonnette des poules et les bâches nécessaires pour les mares et quelques plantes aquatiques.

Ensuite il y a le houblon, une variété sauvage, qui pousse naturellement sur le plateau.

La récolte de 2020 (15 kg) a pu être testée dans un projet de fabrication de bière de «Brussel Beer Project».

Moins spécifique que la «double rubis» du plateau, mais néanmoins le résultat est probant.

Et finalement il y a l'histoire des pieds de **vigne**: Martin a découvert, sur sa parcelle qu'il loue à la Commune, 3 sortes de pieds de vigne plantés au début du siècle dernier. Suite à des analyses génétiques (Martin est chercheur en biotechnologie et chargé de cours à la Haute Ecole Condorcet), il

s'est avéré que l'un de ces ceps était une variété disparue (l'authentique « Maréchal Foch »)!!.

Grâce aux conseils avisés et au matériel du vigneron Marc De Brouwer, du Kauwberg, bien connu de l'ACQU, Martin a pu s'initier à la vinification et en particulier à la technique de macération carbonique.

Fort de cette expérience, il a fait des boutures, données au Collectif et replantées en novembre dernier lors du deuxième confinement. Bien que



les plants aient souffert des gelées tardives de ce printemps, les germes secondaires viennent de pointer le bout du nez!

L'avenir dira ce qu'il en adviendra.

Qu'en est-il des projets futurs, vers où, vers quoi et dans quelles limites?

La pandémie de covid a montré à quel point la population avait besoin d'un espace comme celui-ci. Certains de nos élus communaux viennent régulièrement s'y ressourcer (et s'occuper des poules).

On peut s'inquiéter, cependant, de l'absence de textes légaux garantissant la préservation définitive du plateau étant donné que la convention conclue avec la SLRB n'a pas encore été annulée. A suivre donc.

*A Simon, Martin, André, Arnaud, César, ...
et les autres
Catherine Toussaint
pour l'Association Protection et Avenir Avijl*





L'ACQU souhaite répercuter auprès de ses lecteurs le texte d'une d'une interpellation citoyenne du 27 mai 2021 au sujet d'un problème de sécurité déjà ancien et qu'il doit être possible de résoudre.

Nous trouvons que ce texte est rédigé en termes clairs, fermes, sans agressivité.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÈS DE L'ÉCOLE DU VAL FLEURI, RUE GATTI DE GAMOND

INTERPELLATION CITOYENNE AU CONSEIL COMMUNAL D'UCCLE

Uccle, 14 .05. 2021

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Nous faisons cette interpellation en tant que groupe de parents de l'école Val Fleuri et de Collectif de Riverains d'Uccle Centre, pour vous demander de rendre les rues qui entourent l'école plus sûres pour les enfants et les adultes.

1. Situation actuelle :

L'école du Val Fleuri est située entre la rue de Gatti de Gamond, Victor Allard, Aulne, Decroly, Vossegat. Il y a une entrée de l'école dans la rue Gatti de Gamond et une entrée au bout de l'impasse de l'avenue du Vossegat.

Tout autour de l'école, la conception et l'aménagement des rues et des trottoirs, les mauvaises habitudes de nombreux automobilistes et le manque de contrôle par la commune font que chaque jour les enfants (et leurs parents) qui vont à l'école vivent une situation dangereuse. Le risque d'accident est élevé, la concentration de voitures (dans la rue du Vossegat et dans la rue Gatti de Gamond) rendent l'air très pollué, enfants et parents à pieds se retrouvent souvent à subir les comportements dangereux et les réponses désagréables de personnes en voiture, qui sont "trop pressées pour respecter les autres".

Nous invitons les autorités communales à venir quotidiennement observer la situation : vous vous rendrez compte immédiatement qu'il ne s'agit pas de cas isolés, mais des conditions quotidiennes de danger de nombreux enfants et parents, quel que soit le moyen de transport qu'ils utilisent.

Parmi les points les plus graves, nous pouvons citer :

- Le carrefour Aulne-Decroly: à cause de la pente, de la largeur du carrefour, de la faible visibilité, du manque d'outils pour ralentir les voitures, de la focalisation de l'automobiliste sur la priorité à droite plutôt que sur les passages piétons, ce carrefour est très dangereux, tant pour les piétons que pour les cyclistes (voire pour les automobilistes).
- Le passage piéton Aulne-Vossegat: très faible visibilité à cause de la courbe et des voitures garées sur ou à proximité du passage piéton, vitesse excessive à cause du faux plat descendant et de la largeur de la route, passage très peu pratique pour toute personne avec trottinette, poussettes, petites jambes à cause de la nécessité de traverser deux fois, et la présence d'une marche entre le trottoir et le passage piéton...
- Rue Gatti de Gamond :
 - trottoirs très étroits et en mauvais état, voitures souvent garées sur le trottoir, impossible de marcher côte à côte, très dangereux au passage d'un bus, car il touche presque ceux qui sont sur le trottoir. Arbres sur le trottoir qui empêchent les PMR de passer. Passage encore plus étroit à l'arrêt de bus.
 - Les passages piétons situés près des ronds-points en haut et en bas de la rue ne sont souvent pas respectés : c'est très dangereux pour les piétons. Idem pour le passage piéton avec le feu rouge devant l'école : de nombreuses voitures brûlent le feu rouge. Plusieurs enfants ont failli être percutés fin 2019.



- Difficulté pour les cyclistes car la rue est trop étroite pour un tel trafic, pas de pistes cyclables. De plus, pour les cyclistes qui viennent du haut de Gatti de Gamond : comment tourner vers l'école en sécurité ?
- Difficulté de circulation pour les voitures : soit les voitures roulent très vite, la zone 30 non respectée, soit tout est bloqué car un bus et un camion ne peuvent pas se croiser. Cela crée des situations très compliquées et parfois de gros embouteillages.
- Impasse de l'avenue de Vossegat : manœuvres illégales et dangereuses de la plupart des voitures qui entrent dans la rue à l'heure d'apporter les enfants, stationnement sauvage sur le trottoir, embouteillages importants, parfois même excès de vitesse (il y a quelques mois, une fille a été renversée par une voiture...), moteurs qui restent allumés devant la grille de la cour de récréation.

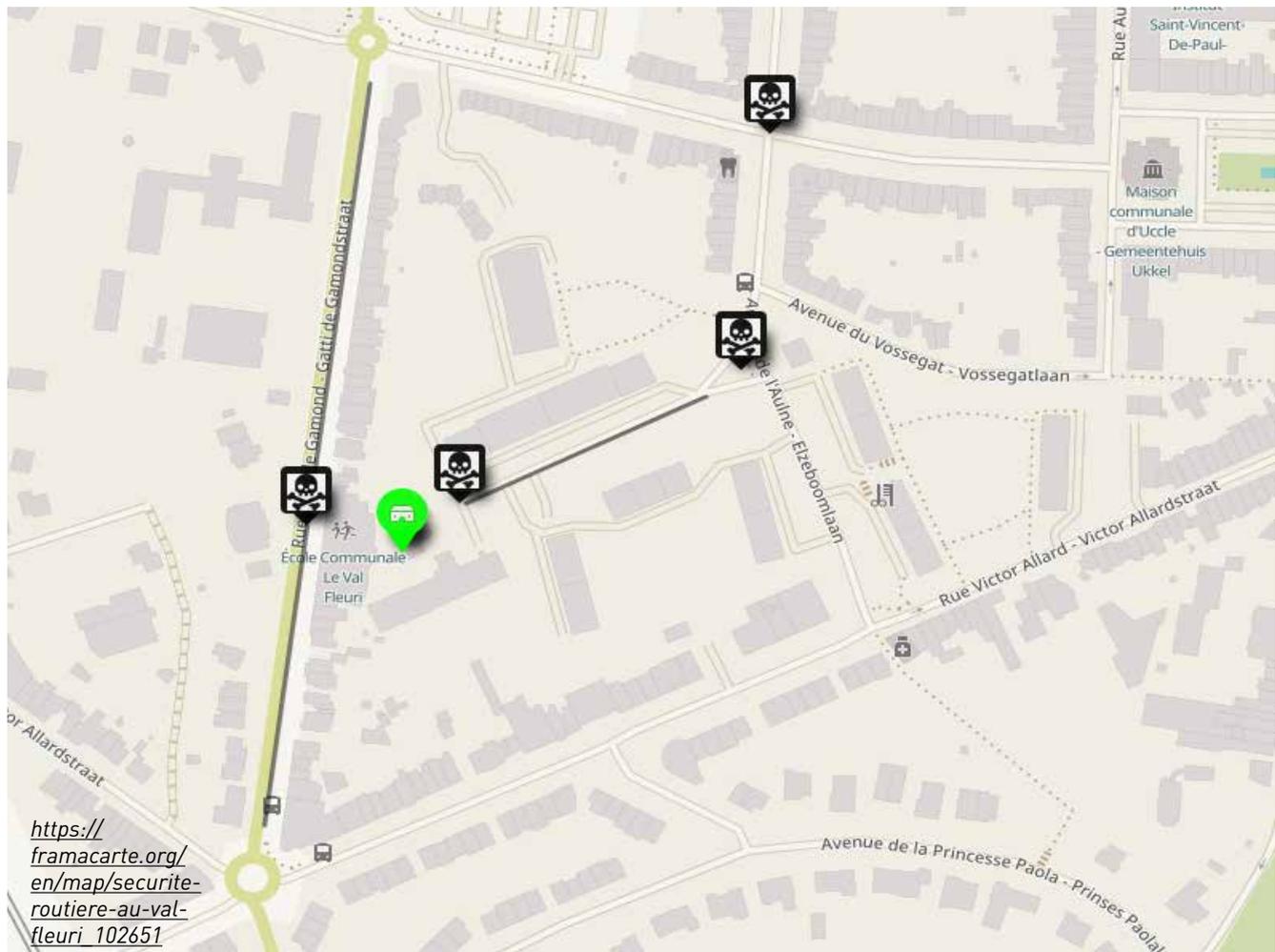
Ces situations sont très dangereuses pour tous les usagers : piétons, cyclistes, enfants descendant des voitures, ...

2. Rétroactes

Il y a longtemps que nous avons demandé à la Commune de faire quelque chose à ce sujet (la première fois, c'était à l'automne 2018, lorsque nous étions très optimistes, le nouveau Collège communal ayant promis ce qui suit :

«Nous nous engageons également à améliorer la qualité des trottoirs et à valoriser davantage les cheminements piétons (éclairage public adéquat, largeur, qualité des revêtements, «oreilles» aux carrefours, protections contre le parking sauvage souvent à l'origine de la détérioration des trottoirs, entretien régulier des marquages au sol pour des traversées piétonnes sûres et création de nouveaux passages piétons). L'adaptation des espaces publics afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et des seniors sera poursuivie et renforcée, en recourant notamment à l'expertise d'associations actives dans ce domaine » <http://www.uccle.be/les-elus/college/politique-generale-2018-2024>

Au cours des deux dernières années, nous avons essayé de nombreuses façons de faire avancer le



dossier, en faisant de notre mieux pour coopérer avec l'École et la Commune :

- nous avons rencontré à plusieurs reprises les échevins et le personnel communal concernés,
- nous avons préparé des esquisses de la rue scolaire,
- nous avons soutenu la préparation du dossier pour demander une rue scolaire à la Région,
- nous avons diffusé une enquête sur la mobilité auprès des parents (ci-joint, vous pourrez trouver les résultats de cette enquête),
- pendant quelques semaines, l'école a mis à disposition un enseignant, qui a eu la gentillesse de réorienter la circulation, et de demander aux automobilistes de laisser leur voiture à l'entrée de l'avenue du Vossegat : les enfants étaient déposés au début de la rue et allaient à pied jusqu'à l'école. Cela a permis de désencombrer la rue le matin,
- nous avons parlé au gérant du Carrefour Market (Gatti de Gamond), pour mettre à disposition le parking et nous avons reçu une réponse positive,

Entre autres, il y a eu la pandémie liée au Covid-19 : dans plusieurs villes, cela a été l'occasion de repenser l'espace public et le rendre plus humain... Les réponses de la Commune ont été les suivantes :

- L'assurance que "quelque chose sera fait" lors de toutes les réunions que nous avons eues,
- Un petit panneau bleu indiquant une «zone apaisée» dans l'avenue du Vossegat (le panneau est à peine visible, et comme vous le savez, la plupart des gens ne savent pas ce qu'il signifie, ne le respectent pas, et de toute façon il y a peu de contrôle)
- La police est venue quelques fois, notamment après l'accident, tant du côté du Vossegat que du côté Gatti de Gamond,
- Dans le Conseil communal récent, un conseiller a même suggéré d'autoriser le stationnement sur le trottoir, montrant son mépris pour la sécurité des enfants, et en général pour toute personne qui n'est pas assise dans une voiture.
- La commune a aussi récemment partagé un plan de réaménagement partiel de la Rue Gatti de Gamond avec le comité de parents, mais ceci est loin de résoudre la situation de danger devant l'école (échange de emails 4-17 février)

3. Nos demandes

Nous voudrions vous demander clairement si vous avez l'intention de faire quelque chose pour rendre les abords de l'école plus sûrs pour les enfants et les adultes, et dans quel timing.





Nous ne sommes pas figés sur une seule solution, il existe de nombreuses possibilités :

- La réorganisation des passages piétons tout autour de l'école (passages surélevés, oreilles pour réduire la largeur de la rue, protection contre les parkings sauvages sur et à proximité des passages piétons,...);
- La mise en place d'un (ou plusieurs) coussin(s) berlinois pour ralentir le trafic mais laisser passer les bus,
- La suppression des places de parking d'un côté de la rue Gatti de Gamond pour aménager une piste cyclable correcte et des trottoirs plus larges, et éviter les embouteillages lors de croisement bus / camions,
- la mise à sens unique de la rue Gatti de Gamond (cf. objectifs ci-dessus),
- un kiss-and-ride sûr au début de la rue du Vossegat ainsi qu'une promenade sur le côté de l'avenue du Vossegat,
- la présence de gardiens de la paix pour calmer les automobilistes et sécuriser les accès à l'école,
- des pédibus pourraient être organisés au départ du début de la rue du Vossegat ou depuis le parking du Carrefour Market, par exemple toutes les 10 minutes entre 8h et 8h30,
- aménager le parking à vélo de l'école pour abriter les vélos de la pluie
- etc. ...

Nous refusons la polarisation voitures contre vélos, ou autre. Nous pensons que chacun a le droit d'aller à l'école comme il/elle le souhaite.

Nous sommes d'ailleurs tous à la fois piétons, cyclistes et automobilistes mais nous savons que, pour que tout le monde soit en sécurité, il faut réduire un peu la place des voitures. Ce n'est pas une question d'idéologie, mais une question de géométrie : il n'y a pas de place pour tous les moyens de transports. Or actuellement, c'est la voiture qui est prépondérante, au détriment des autres moyens de déplacement, et au détriment de la sécurité de tous (y compris les personnes qui descendent de leur voiture).

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous demander de prendre position sur le type d'espace que vous souhaitez aux abords de l'école du Val Fleuri qui, rappelons-le, est la plus grande école communale de la commune d'Uccle: voulez-vous protéger le confort de ceux qui ne veulent pas partager l'espace et veulent mettre tous les autres en danger, ou allez-vous créer un espace sûr et sain pour tout le monde? Que fera la Commune d'Uccle dans les prochains mois ?

Nous supposons que la Commune est en train de préparer un nouveau plan communal de mobilité pour le quartier. Nous souhaitons par cette interpellation encourager la Commune à être ambitieuse et à bien écouter les besoins des citoyens pour réaliser des aménagements efficaces.

Cordialement

SACCAGE DE LA FORÊT DE SOIGNES À L'ESPINETTE CENTRALE

Sous ce titre, dans notre numéro de décembre dernier, nous avons publié la *Lettre ouverte* adressée par le C.Q. de l'Espinette Centrale au Collège échevinal de Rhode St Genèse.

Pour rappel, il s'agit de la construction d'un parking avec accès massivement bétonné et pavé, représentant une surface de plus de 4400 m², dans la Forêt de Soignes, au niveau de l'Espinette Centrale, là où il y a une jolie maison de garde forestier qui était entourée d'une prairie.

Il faut rappeler que le site de l'Espinette centrale, comme l'ensemble de la Forêt de Soignes, est une **zone protégée Natura 2000** et un **site classé par AR du 2 décembre 1959**. Il fait également partie, comme la majorité de la Forêt de Soignes, de la **zone tampon du patrimoine mondial de l'UNESCO**.

De nombreuses espèces animales et végétales, dont un bon nombre protégées et certaines menacées, ont ainsi disparu du site dévasté. Les photos figurant dans le flyer ci-joint, et qui ont été prises sur le site de l'Espinette centrale, entre 2013 et 2017 et à l'endroit des travaux, montrent la richesse de l'habitat et de la faune qui existait avant les travaux.

Une action en cessation environnementale a été introduite, conjointement avec « *Les Amis de la Forêt de Soignes* ». Les plaidoiries sont prévues pour septembre prochain.

Même si les travaux ont été exécutés, cette **action vise à restaurer la zone d'habitat** remarquable qui a été saccagée.

Cette action est également indispensable dans la mesure où le projet prévoit, dans un 2^{ème} temps et

UN PARKING ET DES ACCÈS BÉTONNÉS DANS LA FORET DE SOIGNES, À L'ESPINETTE CENTRALE... UN HABITAT NATUREL REMARQUABLE, PROTÉGÉ NATURA 2000, A ÉTÉ DÉTRUIT



DE NOMBREUSES ESPÈCES, DONT CERTAINES PROTÉGÉES ET MENACÉES, ONT DISPARU DU SITE



photos prises sur le site de l'Espinette centrale de 2013 à 2017 (<https://waarnemingen.be/>)

**UNE ACTION EN JUSTICE DE CESSATION ENVIRONNEMENTALE EST EN COURS, CONJOINTEMENT INTRODUITE AVEC
L'asbl "LES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES", POUR RESTAURER L'HABITAT
SOUTENEZ CETTE ACTION EN FINANÇANT LE CROWDFUNDING "Forêt de Soignes"
sur le compte: BE96 0689 3956 8905**

RESTEZ INFORMÉS EN SIGNANT LA LETTRE OUVERTE envoyée au Collège de Rhode St Genèse: <https://www.comite-quartier-espinette.com/open-letter>
REJOIGNEZ LE SITE DES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES: <https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be/fr/>

Le comité de quartier de l'Espinette centrale
Les Amis de la Forêt de Soignes

après introduction d'un nouveau permis - selon la technique du saucissonnage des dossiers ! - l'installation d'un horeca à la place des anciennes maisons du garde forestier, ce qui aggravera considérablement les dégradations et les nuisances au niveau du site.

L'action en justice est soutenue par le « **crowdfunding Forêt de Soignes** », spécialement créé à cet effet.

Nous encourageons ceux qui souhaitent appuyer cette action à alimenter ce crowdfunding. Chaque contribution est importante. Nous suggérons de virer un montant moyen de 50 euros sur le compte : **BE96 0689 3956 8905** en mentionnant « Crowdfunding Forêt de Soignes ».

Il n'est jamais trop tard pour agir et en agissant ensemble nous aurons plus d'impact.

BIZARRE, BIZARRE...

Voilà qu'au moment de mettre sous presse, paraît la nouvelle liste des avis d'enquêtes publiques qui seront en cours à Uccle du 07 juin au 06 juillet, et qui pourront être discutées devant la Commission de Concertation qui se tiendra le mardi 20 juillet.

Nous sommes, un peu comme chaque année, plutôt étonnés de découvrir l'importance en nombre et en contenu de ces enquêtes. Comme si, un peu par hasard, le début de l'été marquait une période urgente où tous les projets importants devaient absolument être introduits...

Le cru 2021 comporte entre autres :

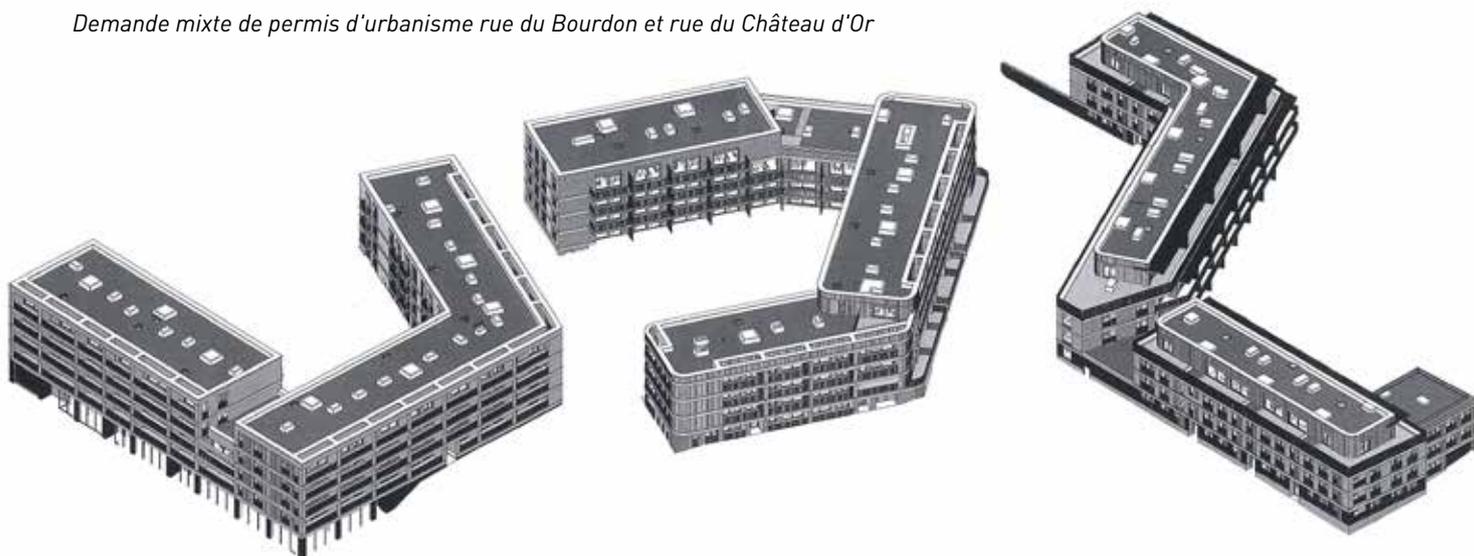
- la démolition et la reconstruction du pont de la Gare Saint-Job, avenue Carsoel ;
- la construction de 3 immeubles de logements et d'un espace d'activité productive sur une partie du PPAS n° 66, rue du Bourdon 98 - 100 - rue du Château d'Or 13, ainsi que l'aménagement de voiries et d'un parc public. Il s'agit en fait d'un vaste projet immobilier intitulé « les Jardins du Kinsendaël » sur l'ancien site Illochroma et sur les actuels bureaux/salle de fitness/

banque alimentaire/ stockage de la commune/ magasin (ancien Colruyt). Soit les 100 - 98 rue du Bourdon (partie haute) et 13 rue du Château d'or (partie basse) ;

- la démolition de deux bâtiments et des travaux relatifs à l'étendue de la Maison de Repos et de Soins « l'Olivier », avenue des Statuaires 46 ;
- l'augmentation de volume des locaux de l'Institut Saint-Vincent de Paul, rue Auguste Danse 25 ;
- la démolition et reconstruction d'un bâtiment scolaire primaire en intérieur d'îlot, avenue Montjoie 93 - 97 ;
- la rénovation et la construction de 2 immeubles d'appartements et une villa, av de la Floride 125-127.

Bref, des projets importants, même si nous ne voulons pas dire qu'ils sont pour autant critiquables. Mais mettre de enquêtes à la veille des vacances et la Concertation au moment où un maximum d'habitants sont absents, est-ce vraiment compatible avec la « participation citoyenne » voulue par nos autorités ?

Demande mixte de permis d'urbanisme rue du Bourdon et rue du Château d'Or



RECONNAISSANCE DE L'ELECTROHYPERSENSIBILITÉ – EHS

NOUVELLES DU SÉNAT

Le 7 mai 2021, la Commission des Matières transversales du Sénat a voté positivement le texte de la proposition de résolution relative à la reconnaissance de l'électrohypersensibilité (EHS), déposé le 8 octobre 2019.

Cette proposition reprenait le texte d'une proposition qui avait déjà été déposée au Sénat le 16 avril 2018 et qui reprenait elle-même, en substance, le texte d'une proposition de résolution déposée le 24 mai 2017, en la complétant à la lumière d'une alternative nouvelle.

En effet, toutes ces années écoulées ont été marquées par un accroissement sans précédent du nombre et de la diversité des sources de **champs électromagnétiques** qui comprennent tous les équipements électriques et électroniques modernes ainsi que le développement des infrastructures indispensables à leur fonctionnement.

Récemment, les nouvelles technologies de l'information et de la communication se sont ajoutées aux révolutions technologiques qui ont jalonné l'industrialisation de nos sociétés et qui ont entraîné l'avènement de différents systèmes d'échange d'information sans fil basés sur l'utilisation d'ondes électromagnétiques de haute fréquence pulsées, également appelées « micro-ondes » ou « radiofréquences ».

Le Sénat devait à son tour voter le texte en séance plénière du 21 mai 2021.

Malheureusement, cette proposition de texte n'a pas été approuvée par 24 pour et 29 voix contre. Le chemin peut sembler long pour les personnes touchées par les nuisances liées aux ondes électromagnétiques.

Toutefois, cette énième proposition, approuvée par près de la moitié des votants, est sans doute un élément de plus dans la prise en considération des effets nocifs des ondes sur la santé, **un pas de plus vers la reconnaissance de l'électrohypersensibilité.**



Pour rappel :

Apparition d'un syndrome inexplicable

Le terme hypersensibilité électromagnétique fut utilisé pour la première fois en 1994 lors d'un congrès dans la ville de Graz. Ce terme fut ensuite repris dans un rapport de la Commission européenne en 1997. Ces années furent marquées par le développement exponentiel de nouveaux réseaux de télécommunication sans fil partout en Europe et dans le monde.

Parallèlement, la prévalence de l'hypersensibilité aux radiofréquences utilisées par ces nouveaux réseaux a donné des estimations toujours en hausse.

Ladite hypersensibilité « est caractérisée par divers symptômes que les individus touchés attribuent à l'exposition aux champs électromagnétiques.

Parmi les symptômes les plus fréquemment présentés, on peut mentionner des symptômes dermatologiques (rougeurs, picotements et sensations de brûlure), des symptômes neurasthéniques et végétatifs (fatigue, lassitude, difficultés de concentration, étourdissements, nausées, palpitations cardiaques et troubles digestifs), etc.

« zones blanches » non couvertes par les réseaux sans fil.»

Et en Belgique

Nombreux sont les témoignages dans lesquels les personnes électrosensibles décrivent les innombrables difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Les rapports avec la médecine du travail ou avec les services d'aide à l'emploi sont source de tensions multiples en raison de la non-reconnaissance actuelle de la maladie.

Se loger est également particulièrement ardu, tout autant à cause des difficultés financières qui accompagnent la perte d'un emploi qu'en raison de la multiplication des antennes de téléphonie mobile qui rendent de nombreux endroits inhabitables pour une personne qui développe une intolérance aux ondes produites par ces antennes.

La proximité immédiate de voisins qui utilisent des appareils émettant ce type d'ondes complique également la recherche d'un logement. À ces



Source : www.arehs.be

difficultés viennent s'ajouter un isolement social et parfois familial inévitable lorsque l'on prend en compte les nombreuses restrictions imposées par la maladie et par la perte de revenus.

Le déploiement envisagé de compteurs d'électricité, de gaz, voire d'eau, dits intelligents, c'est-à-dire transmettant en temps réel la consommation des ménages au gestionnaire de réseau via Radiofréquences rendrait insurmontables les obstacles auxquels les personnes électrosensibles seraient confrontées dans les années à venir.

En conclusion :

Les demandes au Gouvernement, en collaboration avec les entités fédérées, étaient de nature à permettre la reconnaissance de **l'Electrohypersensibilité**. Et la proposition de texte, faite auprès du Sénat, était, pour de nombreuses personnes, un espoir de reconnaissance des nuisances dans leur quotidien.

Il s'en est fallu de quelques voix pour que la résolution soit acceptée.

CF : Extraits de la « Proposition de résolution relative à la reconnaissance de l'électrohypersensibilité » Sénat de Belgique - 7-88/1 - SESSION DE 2019-2020 / 8 OCTOBRE 2019 » « Voir aussi AREHS.be » .

Xavier Retailleau
Aministrateur

« voir le site de l'AREHS - <https://www.arehs.be>
Pour informations complémentaires : info@arehs.be »



Source : flyer d'information de l'AREHS asbl

LE DOCTEUR JACQUES STENUIT NOUS A QUITTÉS

GRAND DÉFENSEUR DE LA NATURE DEPUIS PLUS DE 60 ANS.

Grand défenseur de la nature depuis plus de 60 ans, Jacques Sténuit (5/1/1932 – 11/4/2021) a été un infatigable défenseur de l'environnement en Belgique : la forêt de Soignes, les dunes de la Mer du Nord, la vallée de la Dyle et ses précieuses zones humides ne sont que quelques témoins de nature préservée grâce à son action.

Il était actif dans de nombreuses associations dont il était administrateur ou président, comme *Les Amis du Parc de la Dyle - Les Amis de la Forêt de Soignes - Le Conseil supérieur bruxellois de la nature - L'Entente Nationale pour la Protection de la Nature*, la seule à réunir les associations néerlandophones et francophones et à maintenir ainsi les liens entre naturalistes du nord et du sud du pays.

Il était aussi membre actif au sein de *Bruxelles Nature* notamment pour s'opposer aux projets immobiliers en lisière de Forêt de Soignes.

Et plus près de nous, il a apporté son soutien à la création de *SOS Kauwberg* dont il était membre effectif.

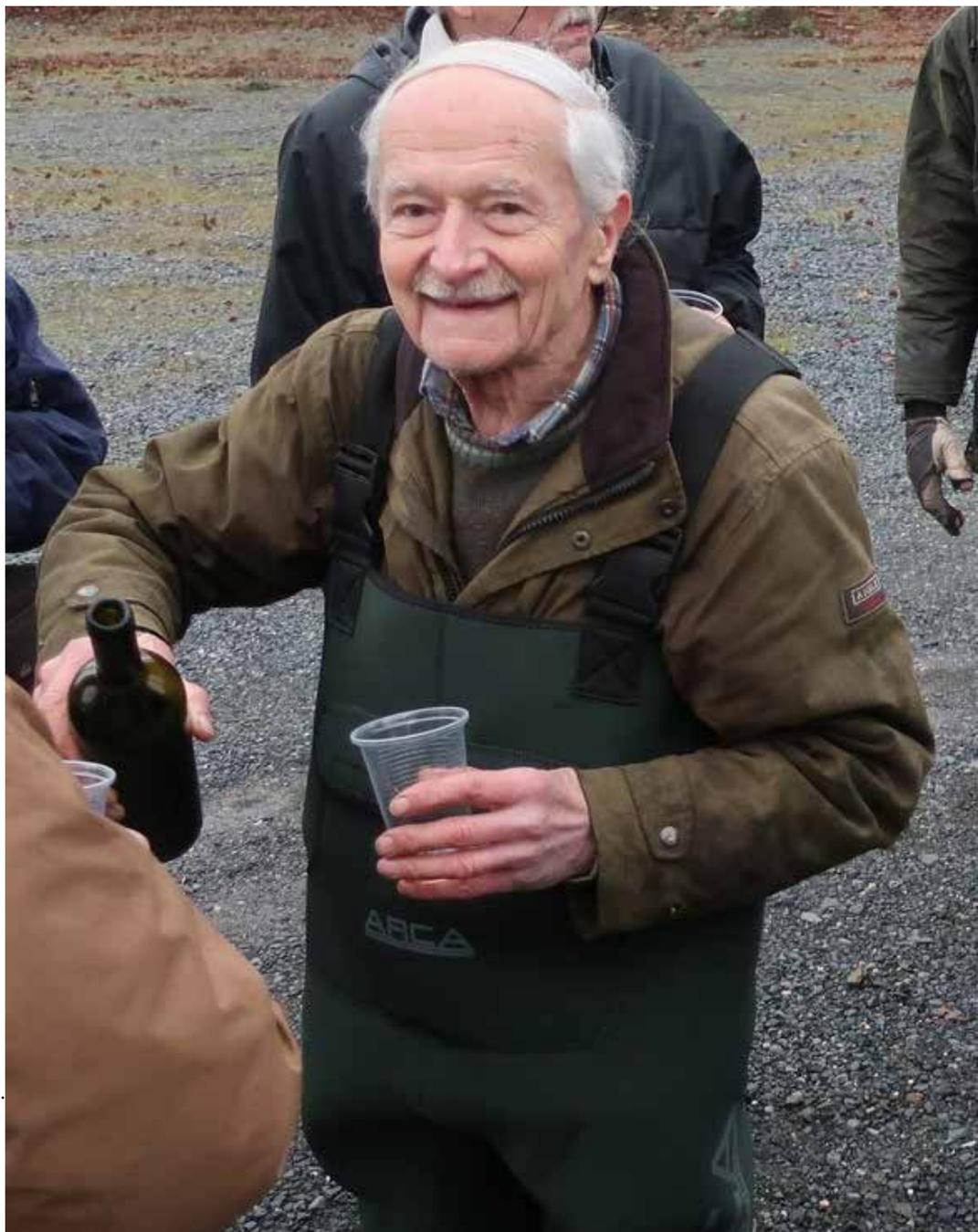
Il luttait avec une égale ténacité au niveau européen et mondial contre la perte de biodiversité, le changement climatique et la déforestation.

Il a également formé en Belgique de très nombreux

guides nature et a sensibilisé des milliers de nos concitoyens au respect et au développement de notre environnement naturel.

Combinant ses larges compétences scientifiques et sa remarquable connaissance des dossiers, il a été un pilier de la défense de notre environnement.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme cordial, modeste et bienveillant.



COURRIER DES LECTEURS

« LA MOBILITÉ DANS LE QUARTIER HELLEVELT – DIEWEG »

L'article que nous avons publié dans notre Lettre de mars a provoqué des réactions.

Rappelons que, comme mentionné en dernière page : *Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU.*

Ce qui importe – et l'article se termine par cette considération – c'est la recherche d'une solution quand on se trouve devant un problème.

« Mesdames, Messieurs,

Je me permets de réagir à votre article concernant « **La mobilité dans le quartier Hellevelt – Dieweg : un cauchemar !** » et en particulier à votre idée de mettre la circulation automobile dans un seul sens au Dieweg. Je m'oppose totalement et fermement à cette intention.

Vu que les embouteillages se situent aux heures d'ouverture et de fermeture des deux écoles. En dehors des multiples congés scolaires ils se réduisent à 1 ½ heures le matin et 1 ½ heures l'après-midi. En dehors de ces créneaux horaires – s'appliquant uniquement en semaine – la circulation n'est que locale et très limitée.

Votre proposition est sans commune mesure avec les inconvénients pour les habitants qui seraient contraints à faire continuellement des détours énormes via la Chaussée de Saint Job ou la Chaussée d'Alseberg qui se trouvent en permanence engorgées.

J'ose espérer que ma voix pourra être entendue car à l'instar de ceux qui fréquentent ponctuellement les écoles aux heures de pointes les jours de semaine et qui en ont fait leur choix, il en est d'autres qui ont choisi de résider au Dieweg et qui certainement seront déconcertés 365 jours par an si ce projet devait aboutir.

Veillez...

Erika Zuderell

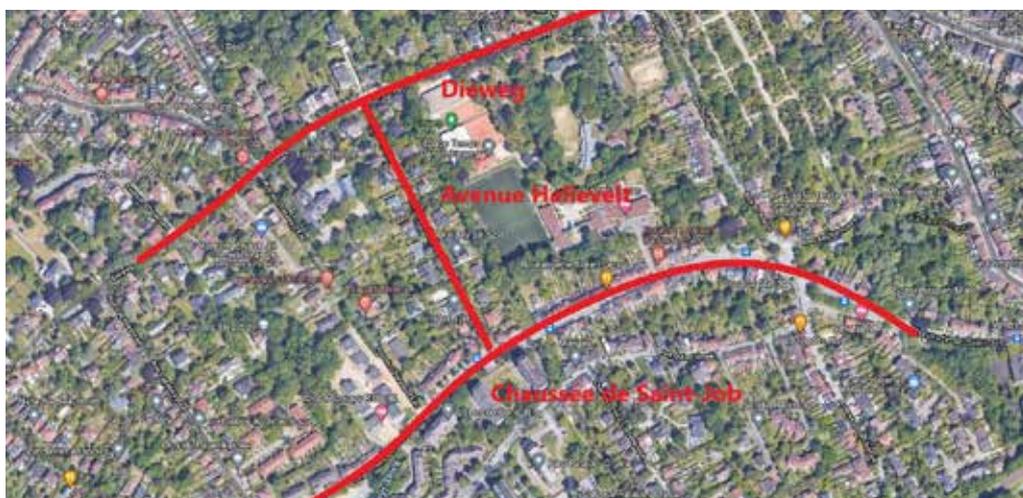
Dieweg 61/1 »

Une autre réaction va dans le même sens avec cette précision :

« ...Les problèmes actuels sont dus aux travaux qui n'en finissent pas sur la chaussée Saint Job et qui obligent les véhicules à passer rue Hellevelt. Le bus 60, dont le trajet est modifié depuis ces travaux, a beaucoup de difficultés pour passer et surtout pour tourner en haut de cette rue et bloque le passage. Les travaux qui viennent de débuter dans l'avenue Engeland vont encore augmenter ces encombrements ponctuels. Donc, la solution, c'est de coordonner et d'accélérer les différents travaux dans le quartier, ...

Sylvie Nizard

Dieweg 61 F »



L'Association de Comités de Quartier Ucclóis

Les Comités membres effectifs

Andrimont

Georges COPINSCHI, av. d'Andrimont, 43
Tél. : 02.375 12 87

Association protectrice des arbres en forêt de Soignes (APAFS)

André STANER, rue des Moutons, 23
Tél. : 02.375 00 52 - staner.debmb@skynet.be

Bascule - Rivoli

Damien ANGELET, rue Stanley, 37 (b.1)
GSM : 0483 485 433
damien.angelet@diplobel.fed.be

Bosveldweg asbl

Francis ROGER FRANCE, av. Brunard, 11
Tél. : 02.375 37 48.

Calevoet - Bourdon

Ann-Mary FRANCKEN, Ancien Dieweg, 46
GSM : 0475 22 24 51
amfrancken@skynet.be

Floride - Langeveld asbl

Chantal DE BRAUWERE
(Cf Administrateur)

Fond'Roy, asbl

Kathleen STAQUET, av. Fond' Roy, 147
GSM : 0477 35 86 86
comite@fondroy.org

Gracq Ucclé

Patricia DUVIEUSART, rue du Merlo, 8 B (b.9)
GSM : 0478 33 38 72
ucclé@gracq.org - www.gracq.org

Groeselenberg

Vincent SCORIELS,
rue Groeselenberg, 130
Tél. : 02.376 25 52

Kinsendael - Kriekenput

Martine DE BECKER, rue des Bigarreux, 34
Tél. : 02.375 78 88 et GSM : 0479 95 17 28
martine.de-becker@basf.com

Les amis des bois de Buysdelle et de Verrewinkel

Olivier KOOT, av. de Buysdelle 52
olivier.koot@scarlet.be
www.lesamisduboisdeverrewinkel.be

Longchamp - Messidor asbl

Anita NYS,
av. W. Churchill, 39/9 - anys@arcadis.be
www.longchamp-messidor.be

Observatoire

Dominique VAES, av. Lancaster 70
vaesdomi@gmail.com, GSM. : 0475.51 34 10

Ophem & C°

Yvette LAHAUT, rue des Myosotis, 20
Tél./fax : 02.376 61 71
yvettelahaut@yahoo.fr

OXY 15, Mon quartier, Ma vie asbl

Xavier RETAILLEAU
(Cf Administrateur) - www.oxy15.be

Parc Brugmann

Jean D'HAVE,
av. du Château de Walzin, 7 (22)
GSM : 0471 22 15 43
jean.dhave@gmail.com

Parc Raspail

Nicola da Schio, rue V.Allard, 77 (b.28)
GSM : 0485.75 62 27

Plateau Engeland-Puits

Luc VAN DE WIELE, chemin du Puits, 77
Tél. : 02.374.81.04
www.plateauengeland.be

Protection et avenir d'Avijl

Catherine TOUSSAINT
(Cf Administrateur) - www.avijl.org

Quartier St-Job

Stéphane DAVIDTS, av. Berlaimont, 7 à
1160 Bruxelles - tél. (B) : 02 373 57 01
stephane.davidts@skynet.be

Quartier Lorraine

Denys Ryelandt - (Cf Administrateur)

SOS Kauwberg - UCCLA NATURA asbl

rue Geleytsbeek, 29
Stéphane ROYER, GSM. : 0496 70 64 51
www.kauwberg.be

Ucclé n'est pas un long fleuve tranquille (UPFT)

Bertrand CHARLIER, ch. St Job, 317
Tél. 02.374 90 27

Vallée du Linkebeek

Henri VERLAET, Moensberg, 31
Tél. : 02.374.13.53
www.valleedulinkebeek.be

Vanderkindere - Bascule

Christella DI FIORE
Tél. 0479 612 440
comitevdkbascule@gmail.com et
www.comitevdkbascule.com

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : **BERNARD JOURET**

Président

Denys RYELANDT - av. du Maréchal, 20 A
Tél. : Bureau 02.375 78 84 - Privé 02.374 97 03

Vice-Président et trésorier

Michel DEVRIESE - av. De Fré, 29
Tél. : 02.374 85 80 - michel.devriese@skynet.be

Xavier RETAILLEAU - rue du Château d'Eau, 97

Tél. fax 02.374 32 95 - xavier.retailleau@skynet.be

Marc DE BROUWER - rue Geleytsbeek, 29

Tél. & fax : 02.374 60 .34
GSM (préféré) : 0472 719 790 - cepvdqa@skynet.be

Bernard JOURET - av. de la Chênaie, 79 C

Tél. : 02.375 28 48 - ab.jouret@skynet.be

Nicole DUSSART - Bosveldweg, 67

Tél. : 02.374 23 00 - nicole.dussart@skynet.be

François GLORIE - av. de Floréal, 35

Tél. : 02.344 48 88 - info@francoisglorie.be

Pierre GOBLET - rue Edouard Michiels, 13

Tél. : 02.376 57 02 - pierregoblet@skynet.be

Jean LESEUL - rue Groeselenberg, 69

Tél. : 02.375 06 29 - jean.leseul@gmail.com

Catherine TOUSSAINT - Montagne de St Job, 139

Tél. : 02.374 02 60 - kther@belgacom.net

Christian HUBIN - Rue du Repos, 128

Tél. : 02.375 15 10 - mireilledemuyter@skynet.be

Chantal DE BRAUWERE - av. Gobert, 38

Tél. 0477 29 12 70 - chantaldebrauwere@hotmail.com

Jean Paul WOUTERS - av. de Foestraets, 4

Tél. 0497 59 95 06 - jpwouter@gmail.com

Karin STEVENS - 130 ch.de Boitsfort, 1170 Bruxelles

Tél. 0479 82 93 60 - karinstevens@skynet.be

Chargée de mission :

Florence VANDEN EEDE
florence.acqu@gmail.com
GSM : 0476. 927 980

La « Lettre aux habitants »

Éditeur responsable : Denys RYELANDT

Coordination : Denys RYELANDT

La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur
le site internet de l'ACQU : www.acqu.be

Les opinions exprimées n'engagent pas nécessairement l'ACQU

Courriel : acqu.asbl@gmail.com

Impression : Drifosett Printing - www.drifosett.com

Tirage :

10.000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

N° de compte de l'ACQU : BE61 3100 7343 1817

La LETTRE est publiée avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles et de la
Région de Bruxelles-Capitale.

PERSONNES DE CONTACT

Melkriek - Truite - Trois Rois - Vervloet

Jacques HIRSCHBÜHLER,
chemin de la Truite, 31
Tél. 02.332 23 99 et GSM : 0498 540 560
j.hirschbuhler@gmail.com

Gare d'Uccle-Stalle

Michel Hubert, rue V. Allard, 273
Tél. (P) : 02.332 22 23
Tél. (B) : 02.211 78 53

De Fré - Echevinage

Michel DEVRIESE
(Cf Administrateur)

Observatoire

Eric de BECO, av. de l'Observatoire, 39
Tél. 02.374 27 44